



Compensation immédiate

Par **Khiiera**, le **12/04/2024** à **00:41**

Bonjour en janvier on m'a fait part d'une dette suite à une erreur de ma part dans mon dossier , choses que je ne conteste pas , par la suite au mois de février j'ai eu deux rappel, d'un montant de plus de 2400€ aux total qu'il m'ont desuite pris pour la dette , j'ai donc contacter immédiatement la caf afin qu'il me rembourse car le délais de deux mois pour contester n'était pas passer et un prix d'échelonnement avais été mis en place de LEURS part pour rembourser a partir de mars 2024 je me bat avec eux pour qu'il me rembourse et aujourd'hui encore on me dit que non je commence a en avoir marre , je n'est pas les textes de lois exactes j'arrive pas a trouver et je ne sais pas vers qui me tourner , je suis dans la merde 3loyer de retard 3 mensualités d'électricité crédit pas payer car décembre janvier je n'est rien perçu et le salaire seul de mon conjoint ne suffit pas on passe en priorité les courses et les rendez vous médicaux de mon premier fils .

J'ai besoins d'aide